

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 27 juin 2016

Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie le 27 juin 2016, à vingt heures en séance publique sous la Présidence de Guy PÉMARTIN, Maire.

***Étaient excusés*** : Muriel MARLAT et Serge URBISTONDO qui avaient respectivement donné procuration à Sandra GAHAT et Emmanuel PARENT.

Le compte rendu de la séance du 19 mai n'a pas appelé d'observations.

Dans le cadre de ses délégations, Monsieur le Maire informe qu'il a sollicité un avocat pour mener à bien la procédure de péril imminent.

### 1<sup>ER</sup> POINT : PLU

Le projet de PLU qui a fait l'objet d'une dernière réunion de travail en commission le 10 juin 2016 est présenté.

A l'unanimité, le conseil municipal ARRETE le projet de PLU tel que présenté. Il sera adressé aux personnes associées et fera l'objet d'une enquête publique.

### 2<sup>ème</sup> POINT : PINS DU COMUN

La coopérative de producteurs conseille une coupe rase de la partie haute de la plantation. Elle propose un prix d'achat de :

- 26 €/tonne pour le caissage (bois d'ouvrage)
- 10 €/tonne pour la papeterie

La coupe devrait être réalisée courant 2016. Il conviendra par la suite de réfléchir à la replantation avec le choix des essences.

### 3<sup>ème</sup> POINT : ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ETUDE ET DE LUTTE CONTRE LES FLEAUX ATMOSPHERIQUES DES PYRENÉES ATLANTIQUES (ADELFA)

Cette association, dont le siège est basé à la Chambre d'Agriculture a pour vocation de lutter contre la grêle avec la mise en place de générateurs sur l'ensemble du département. Financée en grande partie par le conseil départemental, les compagnies d'assurance et des communes concernées par des cultures viticoles ou fruitières, elle sollicite une participation de l'ensemble des collectivités en fonction de la population. Elle serait de 100 € pour BAIGTS.

Après en avoir débattu, l'assemblée, à la majorité, rejette la demande de cette association.

### 4<sup>ème</sup> POINT : ATELIERS JEUNES

Les ateliers jeunes sont reconduits. Ils se dérouleront une semaine en juillet et une en août. 12 adolescents seront concernés, ils percevront une bourse de 90 €.

### 5<sup>ème</sup> POINT : POINT SUR DOSSIERS-INFOS DIVERSES

1 - TRAVAUX ECOLE : le maître d'œuvre n'a pas rendu son rapport de contrôle des offres des entreprises. L'assemblée devra se réunir très prochainement pour le choix des entreprises.

## 2 – Communauté de Communes Lacq Orthez

- FPIC : fonds de péréquation intercommunal

Devant l'augmentation importante de cette dotation à reverser, l'intercommunalité prend à sa charge 87 % laissant aux communes un montant à payer identique à 2015 alors qu'il aurait du subir une hausse de 240 %.

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : elle sera payée de façon égalitaire par tous les contribuables de l'intercommunalité

## 3 - AFFAIRES SCOLAIRES :

### A - SIVU Scolaire

Les communes de Saint-Boès et Saint-Girons en Béarn ont délibéré favorablement. La mise en place de cette nouvelle structure sera effective dès réception de l'arrêté du Préfet.

Une réunion a eu lieu avec SCOLAREST, fournisseur de la cantine. Le contrat communal sera transféré au SIVU.

Les locaux scolaires ont fait l'objet d'une soirée « portes ouvertes » sur les deux sites ; les parents ont apprécié la démarche.

### B – MOUVEMENT D'ENSEIGNANTS

Deux enseignants sont concernés, avec le départ de Mme Brigitte CAZENAVE et Mr TARRADE.

### C – PARTICIPATION VILLE D'ORTHEZ

La fréquentation des écoles d'Orthez par des élèves domiciliés hors de la cité suscite de nombreux débats depuis que la municipalité orthézienne souhaite faire participer financièrement les communes voisines.

Les discussions sont en cours sur la légitimité de ces participations et sur les modalités d'inscription des enfants hors commune de résidence.

## 4 - DEGRADATIONS BATIMENTS

A l'aube des vacances scolaires, de nombreux actes de vandalisme sont déjà à déplorer : feux allumés, boîtes aux lettres cassées, alimentation eau sectionnée...

La gendarmerie est intervenue ; elle devrait assurer des rondes régulièrement.

5 – DOSSIER IMMEUBLE EN PERIL IMMINENT: l'autorisation d'occupation du domaine public arrive à expiration prochainement. Les propriétaires n'ont pas apporté les éléments de nature à apprécier la consolidation du bâtiment. L'affaire est donc maintenant dans les mains d'un avocat.

## 6- DIVERS :

- Achat terrains LASSERRE CAPDEVILLE : l'acte d'achat devrait être signé prochainement.
- Sous location du bureau infirmière : le projet d'avenant au bail a été soumis au kinésithérapeute.
- Vente terrain Commune-Cuma : le diagnostic amiante et termites a été fait par le cabinet Barrere
- Programme local pour l'habitat : un zonage a été proposé pour la rénovation des logements de plus de 30 ans. La CCLO sera le guichet unique pour les demandes de subvention.

- Chemin de Monlong : les travaux d'encrochements ont été effectués par l'entreprise DARTIGUE-PEYROU
- La réception de la fête des mères a connu un vif succès grâce à l'implication de la commission accueil et la participation des enfants de l'école.

6<sup>ème</sup> POINT : QUESTIONS DIVERSES

- Voirie : des travaux vont être engagés par la CCLO pour la réhabilitation des chemins Bizens et Bordenave
- Un certificat d'urbanisme a été déposé zone Balagué en prévision de l'installation d'une entreprise
- Maisons fleuries : la commission a effectué le tour de la commune pour un premier aperçu.
- L'office 64 de l'habitat a été interpellé pour des problèmes de voisinage lotissement Domblides.

Séance levée à 21H45  
Le Maire-Guy PÉMARTIN

